Image not found or type unknown

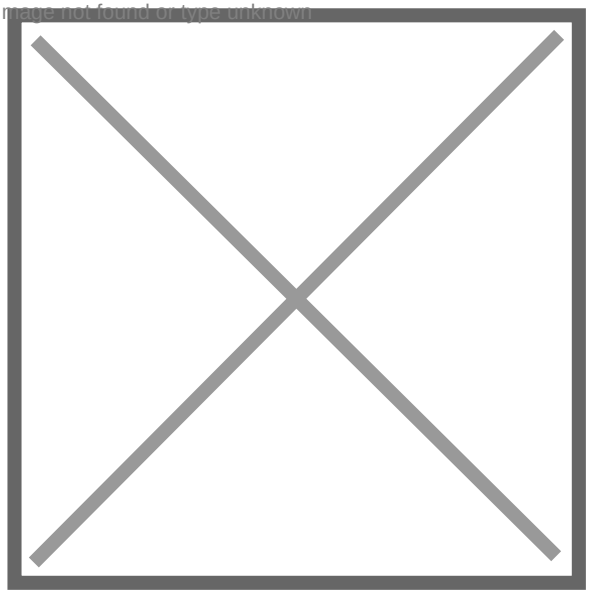

Changement de poste suite congès maternité

Par **AMELIE31**, le **08/09/2011** à **15:55**

Bonjour,

Je rentre de congés maternité et le service dont j'étais responsable a été transféré dans une autre région ; mon employeur me propose un autre poste qui ne correspond ni à mon profil, ni à mon statut dans l'entreprise.
Quels sont mes droits quant à mon contrat de travail et mon employeur est il en faute?
D'avance merci pour votre aide

Par **julius**, le **08/09/2011** à **17:19**

Bonjour,

Si vous revenez de votre congé maternité , vous êtes encore une salariée protégé.
Votre employeur vous doit de retrouver votre poste ou un poste similaire assorti d'au moins la même rémunération.
Si ce n'est pas le cas , faites appel dés votre retour en entreprise à l'inspection du travail.

Par **AMELIE31**, le **08/09/2011** à **18:55**

Merci pour ce renseignement, je vais les appeller demain

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés